

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Rapport n° 5	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 15 octobre 2012		Chapitre : Article :

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX JURYS DE CONCOURS

L'article 24 du Code des marchés publics précise la composition des jurys de concours d'un établissement public :

- Président : le représentant légal de l'administration ou son représentant,
- 2 à 4 membres de l'organe délibérant désignés par celui-ci.

Vu le changement de composition du Conseil d'administration, il vous est proposé de désigner les trois membres suivants :

le désigner les trois membres suivants :		
<u>Titulaires</u>		
-		
-		
<u>Suppléants</u>		
- -		
- -		
-		

Le Président,

Thierry THOMA



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Délibération nº 5

Conseil d'Administration du 15 octobre 2012

GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre : Article :

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 15 octobre 2012 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1^{er} octobre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents: Monsieur Thierry THOMAS, Président.

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, André RIGAUD représentant Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental

M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,

M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,

M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,

M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,

M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusé(s): MM. Jean-Jacques THOMAS, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Bernard RONSIN, Raymond DENEUVILLE, Patrick DAY, Paul GIROD, le Sergent Chef Mickaël MOINAT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mme Christiane CHAUSSON.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX JURYS DE CONCOURS

Vu le rapport n° 5;

Vu le changement de composition du Conseil d'Administration;

.../...

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner les trois membres suivants :

Titulaires

- Pierre-Marie LEBEE
- Gérard DOREL
- Michel CARREAU

Suppléants

- Fawaz KARIMET
- Noël GENTEUR
- Jean-Claude DUMONT

Le Président,

Thierry THOMAS

PREFECTURE DE L'AISNE
25 OCT. 2012